

Sur les vers du boîtier funéraire dit “reliquaire” du cœur d’Anne de Bretagne (1514)

1. Deux « huitains » avec deux morceaux de date ?

En 1514 à la mort d’Anne, duchesse de Bretagne et, pour la seconde fois reine de France par mariage avec Louis XII, son cœur est placé dans un boîtier (« vaisseau ») en forme de cœur, en or rehaussé d’émail, surmonté d’une couronne, puis transporté de Blois à Nantes en grande pompe et « enterré » dans un tombeau ducal, dans la chapelle du couvent des Carmes². Il s’agissait donc d’un écrin « cœur » (image) ou boîtier *funéraire*, tombeau du cœur de chair, nullement d’un « reliquaire » comme on le désigne souvent même officiellement³ depuis plus d’un siècle : on mettait les « reliques » d’un saint pour leur usage dans un culte, donc on ne les enterrait pas et Anne n’était pas alors considérée comme sainte ; et il ne suffit pas d’exhiber publiquement un boîtier funéraire extrait de sa tombe et vidé de son contenu (éventuelles « reliques ») pour le convertir en reliquaire. Actuellement confié au Musée Dobrée de cette ville⁴, ce boîtier porte sur ses deux faces externes des inscriptions en lettres romaines (non minuscules) disposées sur ses deux faces comme on le voit ci-dessous (dans une écriture où les graphies correspondant à nos modernes « v » et « u », ou « j » et « i », étaient encore équivalentes)⁵. J’ai malhabilement transposé en « + » ou « Δ » des quadruples ou triples points et signalé par « ∞ » un motif horizontal dont on reparlera (§2 ci-dessous).

¹ Version légèrement retouchée en 2020 d’un texte de 2018. Remarques et critiques souhaitées d’autant plus bienvenues que j’effleure ici des domaines où ne je connais presque rien. **Merci à Olivier Bettens, Jean-Charles Monferran et Pierre Maréchaux pour leurs remarques.**

² Tombeau aujourd’hui visible dans la cathédrale de Nantes.

³ Déjà au moins en 1819 L. Lévesque maire de Nantes le désigne comme « reliquaire » tout en disant qu’il « appartient au tombeau placé dans la cathédrale » (cité par Jean-François Caraës, « “Un cœur pour mémoire”... courte. À propos du reliquaire du cœur d’Anne de Bretagne » (<http://www.societe-historique-nantes.fr/data/mediashare/gj/0kjqx8bdw7nwueicvhd1rr4zru5vsr-org.pdf> consulté en juin 2018, p. 119).

⁴ Il y a été dérobé une nuit d’avril 2018 (avant d’être retrouvé par la police huit jours plus tard). Sur la destination de ce cœur en 1514, voir dernier paragraphe ci-dessous et Pamphyle Le May, *Le Cœur mal gardé*, Québec, 2018.

⁵ Les transcriptions publiées des paroles de l’écrin sont parfois assez approximatives, spécialement à l’égard de la ponctuation. Une transcription assez soignée avait été déjà publiée par F. de Guilhermy (1875) dans ses *Inscriptions de la France du v^e siècle au xviii^e*, tome 2 *Ancien diocèse de Paris*, qui écrit (p. 165-167) : « Les inscriptions du cœur d’Anne ne sont pas inédites ; mais nous nous sommes attaché à les reproduire avec plus d’exactitude qu’on, ne l’a fait avant nous. ». La lettre « e » manque sur l’avvers (coquille) à la seconde occurrence de « mieulx ». Je n’avais pas connaissance de l’ouvrage abondamment documenté de Jacques Santrot, ancien directeur du Musée Dobrée, *Les Doubles funérailles d’Anne de Bretagne. Le corps et le cœur (janvier-mars 1514)*, Genève, Droz, 2017 quand j’ai rédigé les premières versions mises en ligne de la présente étude.



À l'avant du boîtier :

EN : CE : PETIT : VAISSEAV ·
 DE : FIN : OR : PUR : ET : MUNDE ·
 REPOSE : VNG · PLVS · GRAND · CŒUR ·
 QVE : ONCQVE : DAME · EVT · AV · MVNDE
 ANNE : FVT : LE : NOM : DELLE ·
 EN · FRANCE · DEUX · FOIS · ROINE
 DVCHESSE : DES + BRETONS ·
 ROYALE + ET : SOUVERAINE ·

· M · V · XIII ·



Au revers du boîtier :

CE · CŒUR · FVT · SI · TRESHAULT ·
 QVE DE LA TERRE AVX CIEVLX ·
 SA : VERTV + LIBERALLE ∞
 ACROISSOIT : MIEVLX · ET MIVLX ·
 MAIS : DIEV + EN : AREPRINS ·
 SA + PORTION Δ MEILLEVRE ·
 ET : CESTE : PART : TERRESTRE ·
 EN · GRAND : DVEIL · NOUS · DEMEVRE

· IX^E · IANVIER :

On peut comprendre à peu près sur l'avant : « En ce petit récipient / d'or pur⁶ / repose un cœur, le plus grand / que jamais dame⁷ eut au monde. / Anne fut le nom d'elle... ». Après les deux lignes suivantes rappelant qu'elle fut reine « en France » et duchesse « des bretons », les mots « royale » et « souveraine » rappellent-ils respectivement ces deux rôles, ou plus spécialement celui de reine de France ? La réponse pourrait être politiquement significative quant à l'importance relative du rôle de duchesse « des bretons » par rapport à la souveraineté française⁸. La présence de ces titres « terrestres » en cette position est d'autant plus naturelle que le boîtier-cœur a, à peu près, la forme d'un écu, lequel est couronné par la couronne qui lui est superposable. Sur la « grandeur » supposée du « cœur », v. plus bas §3 sur la couronne).

Les lignes du revers sont de tonalité plus spirituelle ; on peut comprendre : « Sa vertu (de personne) libre⁹ / croissait de mieux en mieux. / Mais Dieu en a repris / la meilleure part [l'âme, ou « esprit »] ; / et cette part terrestre / dans un grand deuil nous reste. ».

La mention du 9 janvier 1513 (« M VC XIII » avec « c » superposé) ne sert pas à dater pas les groupes de huit lignes au bas desquels elle apparaît¹⁰ ; dater le premier groupe de lignes par bout de date (millésime), et le second par un autre bout de date (mois et quantième) n'aurait évidemment aucun sens ; mais ce serait encore une erreur, qu'imaginer que la date (complète) concerne particulièrement l'ensemble constitué par ces deux groupes de lignes ; c'est pourtant ce qu'on suggère quasi-généralement en transcrivant ensemble ces (seules) lignes avec cette date. Transportés depuis l'écrin sur une page, leur combinatoire change de sens. Pour comprendre leur relation sur le boîtier, il faut l'imaginer divisé en deux zones superposées : la bande médiane, principale, est occupée par les deux groupes de huit lignes ; la bande inférieure, minime, est occupée par les deux éléments de datation comme un bas-de-pages. La zone médiane se lit sur le boîtier comme deux pages successives (recto et verso) sur chacune desquelles les lignes se succèdent de haut en bas comme dans un manuscrit ou imprimé normal. La zone inférieure se lit comme deux *bas-de-page* successifs et complémentaires permettant que l'indication de date commencée sur le premier se termine dans le second. Cette distribution de l'espace n'est pas propre aux manuscrits ou imprimés et

⁶ « mundus » signifie « pur » (doublet où « monde » une connotation morale ; le cœur d'or (boîtier) est analogue au cœur de chair qu'il contient comme au cœur spirituel d'Anne).

⁷ Où « dame » peut valoir comme correspondant féminin de « seigneur ».

⁸ Je n'ai pas les compétences pour répondre à cette question et me contente de la poser n'ayant vu la réponse nulle part.

⁹ Je ne sais comment traduire exactement « liberale ».

¹⁰ Malgré le fait qu'on édite parfois ces (seuls) deux quatrains avec cette date sous l'un et l'autre comme si tout cela formait un tout. Millésime 1513 selon le calendrier pascal alors en vigueur, 1514 en calendrier nouveau.

correspond exactement à la notion d'*exergue* telle que la définit par exemple le site du cnrtl¹¹ : « 1. (*Numismatique*) Petit espace réservé au bas d'une monnaie, d'une médaille (dans son champ), voire d'une cloche d'édifice religieux, pour y mettre une date, une inscription, une devise ». L'ordonnance des vers et de la date sur le boîtier est donc logique, dès lors qu'on comprend que les deux quatrains se succèdent directement dans le champ médian et que l'orfèvre a adapté à la structure du boîtier le formatage (« lay-out ») des paroles ou indications qu'il y inscrivait¹².

La lecture « Huit lignes + un bout de date + Huit lignes + l'autre bout de date » est donc un contresens (évident) sur l'organisation de ces signes. Mais si chacun des deux « bouts de date » ne *succède* pas à un groupe de huit lignes, pourrait-on du moins considérer que la date complète *succède* spécifiquement à la paire de groupes de huit lignes ? Même pas, semble-t-il. C'est la mort d'Anne que date l'exergue, non le coffret ; et elle n'a aucun rapport particulier avec les vers inscrits sur ses deux faces externes (sans la couronne)¹³. Il aurait été incongru d'inscrire en évidence une date concernant l'activité du compositeur de ces paroles ou de l'orfèvre sur ce petit tombeau (du cœur) de la reine.

Reste à savoir si les deux groupes de huit lignes se succèdent bien l'un à l'autre comme on l'a supposé ci-dessus en parlant d'« avers¹⁴ » et de « revers », comme on le fait traditionnellement. Oui, cet ordre-là est (notamment) confirmé par le sens de ces lignes. Les lignes inscrites sur l'une des deux faces indiquent qu'« en ce petit vaisseau... repose... un cœur... grand » ; cette construction présentative¹⁵, avec l'article indéfini (« un cœur »), *introduit* l'idée de présence d'un certain cœur ; puis elles identifient cette dame de haut rang dont ce cœur est le cœur comme « Anne » (vers 5) ; puis, dans les trois derniers vers du groupe, elles la qualifient comme reine de France et duchesse des Bretons. Les lignes inscrites sur l'autre face commencent par la désignation « ce cœur » qui réfère clairement au cœur introduit ou présenté (donc d'abord) sur l'autre face. Cet ordre, et l'unité composée par les paroles des deux faces, sont encore confirmées par le fait que la première lettre des paroles sur une face, dans « EN CE PETIT VAISSEAU... », et elle seule, est composée d'un caractère plus grand que tous les autres.

2. Combien de vers, de quel rythme ?

Si on se laisse guider par l'accoutumance à la tradition classique telle qu'elle s'est constituée ultérieurement en littérature imprimée, et dans laquelle chaque vers est formaté en alinéa d'une seule ligne si possible, on peut, *aujourd'hui*, à première lecture, croire lire sur chaque face du boîtier un « huitain » de « vers » de 6 ou 7 syllabes ; ceux qui se terminent par une voyelle posttonique (e « féminin »), comme le dernier « en grand deuil nous demeure », ont en effet 7 voyelles, les autres 6. Ce seraient alors tous des « vers » de rythme métrique 6, puisque dans chacun le rythme se cale naturellement (et régulièrement) sur sa dernière voyelle dite tonique, qui est toujours la sixième, et implique strictement cette voyelle tonique avec les précédentes. Par exemple, dans « en grand deuil nous de-**meu**-re », le rythme se cale sur la dernière voyelle « tonique » signalée ici en gras (la 6^e, avant-dernière), et non sur la suivante posttonique (« -re »), et ainsi ce vers de 7 syllabes admet un rythme de 6, ce qui est simplement conforme (notamment) à la tradition française¹⁶ ; car, contrairement à ce que déclarent encore trop de traités mal informés, la voyelle finale de « de-meu-re » n'avait *pas* lieu, à cette époque et en ce style solennel, d'être omise à la fin d'un tel vers (on était censé syllaber « de-meu-re » et non « de-meur' »)¹⁷ ; simplement, le rythme (que j'appelle *anatonique*) se calait naturellement sur la dernière voyelle *tonique* en sorte qu'une éventuelle voyelle posttonique, dite « féminine », tout en participant à la rime (qui n'est pas anatonique), n'y participait pas.

Un lecteur moderne sensible à cette régularité rythmique peut être choqué de ne pas sentir ce rythme régulier de 6 en lisant la ligne 4 : « que oncque dame eut au monde ». L'orfèvre (pas forcément l'auteur) a omis d'omettre la

¹¹ Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales consulté en mai 2018 (<http://www.cnrtl.fr/definition/exergue>).

¹² Selon Jacques Santrot (2017 : 204), « la partition de la date [...] impose une lecture de la dernière ligne en faisant tourner le vaisseau sur son axe vertical, *alors que ce n'était pas le cas du poème* » (je souligne). Cette opposition n'est qu'apparente si la date seule est, comme il me semble, interprétable comme en exergue, car on ne tourne pas moins d'un groupe de huit lignes à l'autre que de la première partie de la date à la seconde ; et si on ne descend pas d'une ligne à l'autre dans l'exergue, c'est parce qu'elle ne contient qu'une seule ligne circulaire.

¹³ Comme l'ont compris les personnes qui ont représenté le cœur dans les manuscrits du récit de Pierre Choque (v. ci-dessous l'image du §8) : les vers de la double face y sont réunis comme sur une simple page, et sans la date de la mort.

¹⁴ On pourrait peut-être parler du « dessus » et du « dessous » du boîtier compte tenu de sa position probablement couchée dans la tombe (voir plus bas).

¹⁵ Construction présentative typique : Indication de site (« en ce vaisseau ») + verbe présentatif du référent du sujet (« repose ») + groupe nominal indéfini (sujet postposé) exprimant ce dont la présence est signifiée (un cœur). La postposition du groupe nominal (non clitique) est caractéristique de cette construction.

¹⁶ C'est ainsi dans toute la tradition classique (notamment).

¹⁷ Sur la diction et le chant du français, voir, plutôt que certains traités universitaires de versification, le remarquable site d'Olivier Bettens : *Chantez-vous français ?* (<https://virga.org/cvf/>).

lettre « e » de « que », mais il n'y a aucun doute que l'interprétation syllabique supposée par le rythme était celle que noterait la graphie : « qu'oncque »¹⁸.

Mais pour tout lecteur un tant soit peu familier de métrique traditionnelle cette lecture en « huitains » de petits vers est manifestement invraisemblable. À s'en tenir à cette interprétation, seulement un vers sur deux (les impairs) serait rimé. Cela n'était pas imaginable en ce style de tradition écrite, et solennel. Comme tous ces supposés petits « vers » impairs sont « masculins » (n'ont pas de 7^e voyelle posttonique), il s'agit évidemment plutôt de sous-vers (hémistiches) dont les paires composent de véritables vers de rythme composé 6-6 (alexandrin)¹⁹.

Pourtant l'alexandrin n'était pas alors un vers d'usage commun ; le rôle du grand vers composé principal était encore tenu par le 4-6. Mais justement, le 6-6 contrastait avec le 4-6 comme allongé, moins associé à la chanson donc plus littéraire, et de tonalité plus grave ; on l'utilisait notamment pour des épitaphes. Comme ces alexandrins sont inscrits sur un coffret funéraire (du cœur) de la reine de France et duchesse des bretons, destiné à être « enterré » dans le tombeau de ses parents à Nantes, ces huit vers composent en effet une épitaphe au sens purement littéraire de ce mot²⁰.

Ainsi reconnus, ils riment et chacun des deux quatrains inscrits sur le coffret funéraire apparaît comme rimé en *aa-bb*²¹. Non seulement le mètre alexandrin, mais ce rythme de *quatrain d'alexandrins rimé en aa-bb* était alors, à cause de sa gravité, employé notamment dans des épitaphes²².

Pour une plaque funéraire dont seule une face est visible, l'auteur de l'épitaphe aurait pu se contenter d'un quatrain, ou aurait pu souder deux quatrains en un véritable huitain éventuellement rimé en *abab-bcbc* (à quatrains composants rimiquement enchaînés). Il était donc vraisemblablement informé de la structure de boîtier en un *cœur* avec sa double face (et non à fond plat !) et c'est en fonction de cette construction qu'il a composé ces deux quatrains, complémentaires par leur sens, mais rimiquement (et syntaxiquement) indépendants.

D'un point de vue métrique, chacun des deux quatrains est un *groupe composé* de deux groupes de vers (distiques), dont chacun est un *groupe rimique* simple rimé en *a-a*. Composé de deux groupes rimiques équivalents, le quatrain est une strophe composée symétrique, *gémignée*, type encore dominant en versification littéraire avant la fin du XVI^e siècle²³.

Puisqu'il convient de réunir métriquement ces lignes de rythme 6 en *vers* de rythme 6-6, donc d'interpréter ces groupes de huit lignes en quatrains, ne pourrait-on pas reconduire l'opération en considérant que ces deux quatrains forment « en réalité » un seul huitain d'alexandrins réparti sur les deux faces du boîtier ? Après tout, c'est ainsi que l'avait publié Abel Hugo dans *La France pittoresque* (1835)²⁴. Sans soutenir que ce soit une erreur (de lui ou de son éditeur), il me paraît plus prudent de considérer qu'il s'agit ici d'une paire de stances-quatrains (un *deux-quatrains*). On peut imaginer que si ces deux quatrains devaient constituer un véritable huitain (stance unique), au lieu d'être rimés indépendamment l'un de l'autre, ils auraient plus probablement été enchaînés par rime en *abab-bcbc*, comme le sont par exemple les huitains de la généalogie de la reine dans le récit de ses funérailles par Pierre Choque. En faveur de l'interprétation métrique en deux stances plutôt qu'en une seule stance composée, on peut faire valoir que c'est apparemment le choix de Pierre Choque lui-même, héraut principal de la duchesse, ou de son ou ses copistes, sur une page reproduite plus bas (§6), dans le manuscrit immédiatement contemporain de « la pompe funebre de la

¹⁸ Cette « élision » graphique dans « qu'oncque » est du reste effectuée pour ce vers dans le manuscrit BnF (gallica) cité ici du récit des funérailles par Pierre Choque.

¹⁹ Comme l'ont compris nombre d'éditeurs. Malheureusement ces alexandrins ne sont pas reconnus (et rendus visibles) dans de nombreuses documentations, et il n'est pas clair que l'ouvrage de Jacques Santrot (2017 : 202) en tienne compte (notamment une ligne y manque dans la transcription de l'avers, correspondant à un hémistiche porteur de rime).

²⁰ L'*épitaphe* était un genre littéraire tel qu'on pouvait écrire ou publier pour une seule personne des dizaines d' « épitaphes » nullement destinées à être gravées sur sa tombe. Telles sont celles de Germain de Brie évoquées plus bas.

²¹ Le quatrain *aa-bb* était une variante plus moderne du quatrain *aa-aa* tel que l'avait pratiqué notamment Rutebeuf (dans cette forme antérieure, le non-renouvellement des terminaisons d'un distique à l'autre pouvait simplement résulter d'un *enchaînement* rimique). Le schéma de rime du premier quatrain nous invite (si nous voulons y être sensible) à prononcer « roïne » à l'ancienne « rouène », et non « rouane », le mot « roïne » rimant dans le premier quatrain (avers) avec « souveraine » (c'est par une curieuse erreur qu'on transcrit parfois dans ces vers « souveroïne » au lieu de « souveraine »).

²² Sur la *valeur* du rythme alexandrin à cette époque, voir Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « La question de l'alexandrin au Moyen Age », dans *Simple strophic patterns / Formes strophiques simples*, dir. par Levente Selaf (Akadémiai Kiadó, Budapest, 2009), p. 61-74. Il faudrait aussi pouvoir consulter la thèse d'Olivier Halévy (2003) que résume son article « La vie d'une forme : l'alexandrin renaissant (1452-1573) » dans *L'information littéraire*, 2004/2, Vol. 56, p. 38-43.

²³ Toutes mes excuses pour oser faire un peu de métrique. Ce type de strophe ou plus précisément *groupe composé*, que j'appelle *équi-composé*, n'a été supplanté en poésie littéraire que vers la seconde moitié du XVI^e siècle. Il a perduré plusieurs siècles en style métrique de chant. Philippe Martinon, dans sa célèbre thèse sur *Les Strophes* (1912), appelait *gémisés* les quatrains *abab* composant de strophes *abab-cdcd* ; en ce sens on pourrait appeler les *aabb* des distiques *aa* *gémisés*. (Sur ce sujet et sur la notion de *groupe rimique*, on peut consulter <http://www.normalesup.org/~bdecornulier/versif16.pdf>, p. 51-53).

²⁴ Abel Hugo dans la *France pittoresque*, tome 2, Paris, 1835, p. 103.

reine anne de bretagne » mis en ligne par la BnF²⁵ : les huit *alexandrins* y sont présentés ensemble (sans les bouts de date !) et successivement, mais clairement formatés en deux stances distinctes.

3. Vers de couronne



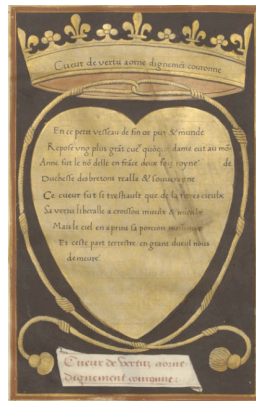
© C. Hémon / Musée Dobrée - Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

Autour du bandeau de la couronne, donc surmontant l'extérieur de l'écrin, une inscription circulaire forme un distique de deux petits vers de rythme 6²⁶ :

CVEVR.DE.VERTVS.ORNE .
DIGNEMENT.COVRONE .

(Cœur de vertus orné / Dignement couronné). Ce distique rimé en *a-a* est un groupe rimique du type minimal. Il était difficile de faire tenir un groupe de plus de vers, et plus longs, sur ce bandeau sans donner à la couronne une allure de tour ; ici encore le versificateur s'adapte manifestement tant par le rythme que par le sens à la structure de l'objet.

La brièveté de cette formule – simple énoncé nominal, sans verbe – a une autre justification à laquelle convient sa forme syntaxique élémentaire : matériellement apposée à l'objet comme une étiquette « FRAISES » (révérence parler) apposée²⁷ à un pot de confitures, elle peut servir à présenter le cœur de chair déposé dans le boîtier (en même temps que l'écrin complet qui le représente). C'est bien ainsi qu'elle est comprise sur le manuscrit de Pierre Choque déjà cité (voir reproduction ci-dessous) : à la page où une grande image reproduit l'ensemble vu de face avec ses deux quatrains externes réunis sur cette même face²⁸, ce distique n'est pas seulement reproduit en sa place particulière sur la couronne (en une ligne : « cueur de vertu aorne dignement couronne ») : il est, d'autre part, inscrit, en deux lignes (vers), sur un cartouche placé au dessous de l'image du cœur couronné et bien distingué de cette image (donc de cet objet)²⁹ ; ainsi recadré et reformaté, il fonctionne clairement, en bas de page, entre les extrémités de cordelière³⁰, comme légende manuscrite de l'image totale³¹ :



²⁵ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55009804m/f114.image>.

²⁶ Je n'ai pas pu vérifier sur les photos que m'a communiquées le Musée Dobrée s'il y avait une ponctuation entre les mots « COVRONE » et « CŒUR », qui peuvent se rejoindre l'inscription étant circulaire.

²⁷ Ces *appositions* matérielles sont assez comparables à des appositions syntaxiques (leur « syn-taxe » les combine au support qui est ce dont elles parlent, leur référent).

²⁸ Dans le manuscrit dédié à « Tresnoble dame en vendosme contesse / De Luxembourg » (consulté sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55009804m/f12.image>)

²⁹ Le cartouche n'est pas coloré comme l'image, et a son cadre propre.

³⁰ La « cordelière » entourant le cœur-écu est un signe de l'ordre de la Cordelière (de l'ordre des cordeliers), dédié à Saint François d'Assise, créé en 1498 par Anne de Bretagne (d'après l'article « Ordre de la Cordelière » de Wikipedia consulté en avril 2018). Ce signe est en rapport avec les vertus et la bénignité d'Anne (quatrains).

³¹ Ces deux lignes manuscrites présentent un texte apparemment plus fiable que celui de l'image (dans la couronne) : « vertuz » au pluriel. La mise en lignes des quatrains dans le cœur de l'image est un compromis peu habile entre image et manuscrit. La reproduction ci-dessous est tirée de < f113 de <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55009804m/f113.image>>.

Le parallélisme rimique et rythmique de ses deux petits vers – orné de vertus = orné d’une couronne – scande un parallélisme de sens et en justifie la logique par le mot « dignement » ; car cet adverbe n’a pas ici un sens abolu (couronné *dignement* ?), mais un sens relatif : cœur *digne de quelque chose*, à savoir, d’être couronné (vers 2), et qui est rendu *digne de cela* par ses vertus (vers 1). La notion de *dignité* était étymologiquement apparentée (surtout pour des latinistes) à la notion de convenance par le mot latin « decet » (ceci *convient* à cela)³². On comprend ainsi qu’Anne, en ce cœur, avait des vertus qui la rendaient *digne de sa couronne royale*. Comme ces mots sont écrits sur un (icône de) couronne placée sur un (icône de) cœur, la couronne redouble par cette inscription son symbolisme iconique³³.

La grandeur unique supposée du cœur d’Anne, le « plus grand qu’aucune dame eut au monde » (précisée dès le premier distique des quatrains extérieurs) converge avec ces vertus proclamées en justification de la couronne. Ce détail ambivalent (apparence de l’écrin – grandeur réelle du viscère – grandeur du cœur moral) converge avec un élément du récit des funérailles par Choque : « Celluy cueur estoit moult gros et grant, et s’emerveilloient plusieurs notables personnages comme la noble royne avoit si grant cueur ». La Nicollière-Teijeiro (1881)³⁴ rattache à ce détail fantaisiste (que pouvait inspirer la grosseur du boîtier lui-même) la légende d’une duchesse au grand cœur. Le détail n’est donc pas une simple ornement « poétique » de circonstance ; il converge avec l’opération de communication à laquelle il participe (v. dernier paragraphe ci-dessous).

À cette valeur signifiée de la couronne comme honneur et signe d’une fonction justifiée peut correspondre le fait que cette partie de l’objet est la plus finement ouvragée³⁵.

4. Paroles à l’intérieur



© J.-G. Aubert / Arc’Antique - Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

À l’intérieur du coffret, et pour ainsi dire dans son intimité, sont inscrites circulairement, autour de chacune de ses deux faces internes émaillées de blanc, ces paroles³⁶ :

O.CVEVR.CASTE.ET.PVDICQUE.OIVSTE.ET.BE<?>CVEVR.CVEVR.MAGNIANIME.ET.FRANC.DE.TOUT.VICE.VAINQVER
(ô cœur chaste et pudique, o cœur juste et <?>, cœur magnanime et libre, vainqueur de tout vice)

et

CVEVR.DIGNE.ENTRE.TOVS.DE.COVRONNE.CELESTE.ORE.EST.TON.CLER.ESPRIT.HORS.DE.PAINE.ET.MOLESTE
(cœur digne, entre tous, de couronne céleste, maintenant ton esprit clair est à l’abri de peine et tourment)

Là encore, c’est évidemment l’ajustement à la double forme circulaire, partagée entre les deux moitiés du vaisseau, qui justifie l’interprétation métrique de ce qui pourrait être reformaté et réécrit sur page en ces alexandrins :

³² Sur la pertinence, ici, de cette convenance (« dignité »), voir le dernier paragraphe de la présente analyse.

³³ « Orné » ne signifie pas ici « décoré » ; Pierre Maréchaux (Université de Nantes) m’écrit notamment : « Reste à comprendre dans son contexte étymologique le sens d’ “ornier”. Le mot veut le plus souvent dire “équiper, fournir l’essentiel (et non le superflu)”. Cela veut dire “un coeur vertueux complète l’exercice du pouvoir”. “Orner” ne veut pas dire “embellir” mais “compléter”. Quand le gros oeuvre de la construction est terminé, on complète. Ornare a le sens de complere. Un ornement est donc un complément qui n’est pas un luxe. ...]. Chez les Latins, le plus frappant est le vocabulaire militaire, où “ornamentum” peut vouloir dire “armure”. Au théâtre, le même mot signifie “costume” de l’acteur; en architecture, l’entablement des colonnes ; etc. Le soldat sans son armure n’est pas plus complet que l’acteur sans son costume. Il en va de même chez une reine/duchesse : sans l’exercice des vertus, celui du pouvoir n’est pas abouti. »

³⁴ Cité ici d’après Jacques Santrot (2017 : 454 et note 58).

³⁵ Comme signalé par Jacques Santrot (2017) selon qui (notamment) la couronne n’a pas été confiée au même orfèvre que le boîtier.

³⁶ La ponctuation ajoutée dans cette transposition suppose cette interprétation. Je n’ai pas pu vérifier sur photos la « ponctuation » entre plusieurs mots (opposés à la charnière, localisation qui a pu restreindre les angles de prise de vue photographique). Il faut bien lire « magnianime » et non « magnanime » comme dans la majorité des transcriptions (l’« i » de « ign » notant alors seulement la mouillure de la consonne).

En cercle au fond du boîtier (la tache après « BE » doit cacher une syllabe) :

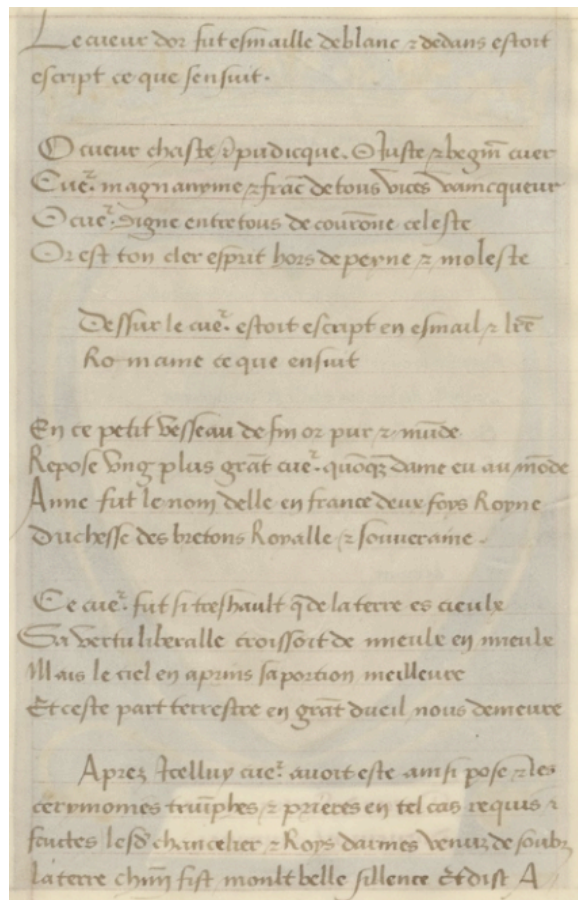
o cœur caste et pudique, o juste et be...cœur,
cœur magnanime et franc, de tout vice vainqueur,

En cercle au plafond du boîtier :

cœur digne, entre tous, de couronne céleste
ore est ton clair esprit hors de peine et moleste.

Le sens invite à comprendre ces deux distiques comme composant un quatrain constitué d'une phrase commençant par un triple vocatif (trois vers) préfaçant la proposition (4^e vers)³⁷.

À nous, curieux indiscrets des XX et XXI^e siècles, qui profitant de l'ouverture du boîtier lisons comme s'adressant à n'importe qui, n'importe quand et n'importe où, donc à nous, les paroles inscrites à l'intérieur, ce quatrain peut paraître succéder aux quatrains extérieurs ; il est vrai qu'on pourrait difficilement les ordonner en sens inverse. Mais, dans le manuscrit du récit déjà cité³⁸, il est cité séparément, et antérieurement (de toute manière il fallait bien le citer ou après, ou avant :



Sur cette page sont distingués, sans se suivre comme en un seul texte, à l'intérieur (« dedans ») du cœur-écrien et à l'extérieur (« dessus »), le quatrain unique (interne) et la paire de quatrains (externe). Ils présentent une différence grammaticale énonciative : dans les paroles extérieures, « un » cœur de chair, « ce » cœur – celui d'« Anne », « elle » – est ainsi désigné à la troisième personne grammaticale ; dans les paroles intérieures, ce même cœur de chair (et non son esprit, ou Anne) est destinataire à la deuxième personne grammaticale dans ces mots : « ton esprit », c'est-à-dire l'esprit (âme) de « toi » Anne, le cœur ; ce rôle énonciatif est explicitement confirmé par le

³⁷ Quatrain ainsi reconstitué dans les deux variantes citées du récit de Pierre Choque. L'interprétation « franc de tout vice vainqueur » impliquée par la ponctuation « magnanime, et franc de tout vice vainqueur » (comme imaginée par exemple dans le Catalogue 1906 du Musée Dobrée, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6525132t.r=Catalogue%20du%20mus%C3%A9e%20dobre%20C3%A9rk=42918;4>) est peu probable puisqu'elle suppose contradictoirement que les vices sont vainqueurs ; « de tout vice » est plutôt complément antéposé de « vainqueur » que complément de « franc ».

³⁸ Folio < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55009804m/f114.image> > du manuscrit de la « pompe funebre » dédié à « Tresnoble dame en vendosme et contesse / De Luxembourg... ».

triple vocatif initial des trois premiers vers : « [Ô] Cœur ». Il s'agit donc bien, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier, de deux énonciations indépendantes dont l'une semble s'adresser à des vivants qui pourraient éventuellement la lire de l'extérieur³⁹ et l'autre au cœur même d'Anne.

Supposons le boîtier fermé comme à sa création il était supposé l'être définitivement, c'est-à-dire comme une sépulture inviolable. Nul n'était censé l'ouvrir et violer son intimité, enfin, après que le cœur – « enterré » là-dedans pour y attendre la Résurrection de la chair à la fin du monde⁴⁰ –, a été évacué, exhiber cette intimité comme dans un musée pour la seule curiosité d'inconnus incroyants. Ces paroles – non simplement ces vers abstraits qu'on peut reproduire indéfiniment comme dans la présente étude – mais ces paroles inscrites ici dans l'intimité de cette petite tombe – n'étaient *exposées* qu'au cœur déposé *ici*, embaûmé comme s'il devait pouvoir se conserver... C'est donc à lui que ces paroles sont *adressées* comme s'il pouvait les lire même alors que « son esprit » s'en est allé dans un autre monde.

Alors que la notion d'*épitaphe* – « sur-tombe » d'après l'étymologie grecque – pouvait convenir étymologiquement aux quatrains qui sont « dessus » l'écrin, elle ne convient pas aux paroles qui sont, intentionnellement, « dedans » : ni par sa position, ni par son sens, ce quatrain unique adressé au cœur d'Anne n'est une épitaphe. Les paroles de l'extérieur du boîtier parlaient du cœur d'Anne à la troisième personne, s'adressant potentiellement à quelqu'un d'autre qu'elle, un vivant. Les paroles de l'intérieur du boîtier s'adressent au cœur d'Anne, à la deuxième personne, et plus précisément la deuxième personne du singulier, permise par une intimité spirituelle, car la couronne « céleste » qui lui est promise n'est pas le terrestre associée à une distance sociale. – Le distique constitué par ces paroles ne fait donc pas simplement partie d'un poème dans lequel il précéderait ou conclurait les quatrains, même si le poète, conscient du montage de l'objet funéraire, n'a pas pu ne pas prévoir la relation qu'on en ferait, comme dans les manuscrits du récit de Pierre Choque.

On a distingué plus haut, sans justification certaine, le « fond » et le « plafond » du boîtier. Pour des visiteurs de musée ou d'exposition, il est généralement présenté dressé, la couronne en haut comme sur une reine encore debout. Même dans cette perspective non prévue à l'origine, on peut distinguer la face extérieure généralement désignée comme son « droit » ou son « avers » et l'autre face (« revers »), ne serait-ce que sur la base de la signification du premier quatrain, initial selon le sens⁴¹. Si cette perspective peut donner sens à la notion de « fond », elle ne justifie pas celle (verticale) d'un « plafond » (qui serait vertical) ; mais ce boîtier était censé demeurer enterré dans le tombeau de François II et Marguerite de Foix dont les statues, comme les corps qu'elles sont censées représenter, sont des *gisants* (statues de corps couchés pour sommeil de la mort, couronnés). Le boîtier-cœur et le cœur inclus pouvaient donc vraisemblablement être couchés dans la tombe plutôt que... dormir debout entre les deux gisants. Dans cette perspective proprement funéraire, et non d'exhibition en musée, la notion de plafond est peut-être pertinente pour la face supérieure interne du tombeau du cœur. À l'intérieur du coffret, c'est de ce côté (« plafond » au-dessus du cœur de chair) que sont inscrites les premières paroles du quatrain intérieur : « Ô cœur chaste et pudique... »).

Conformément à une conception de l'époque, le cœur physique est le siège de l'âme ou « esprit » qui, après la mort, le quitte pour monter (dans l'hypothèse favorable évidemment supposée) au Paradis céleste où Dieu l'appelle, ce qu'exprimait la fin du second quatrain ; ce quatrain, parlant de « nous » (terrestres) et de ce qui nous est laissé (le cœur charnel), était terrestre et se terminait par l'idée de « deuil » (de « nous »). Le dernier distique du quatrain interne, en s'adressant au cœur qui est là dans le coffret, lui parle de l'esprit qui l'a quitté : « ton clair esprit », cet esprit ou âme qui n'est donc pas, ici-bas, en terre, dans la nuit de l'écrin ou du tombeau, mais déjà *là-haut*, dans le ciel où il est déclaré digne d'une « couronne céleste ».

5. Un cœur si « benoît » ?

Dans la première version mise en ligne de la présente notice, j'ai benoîtement fait confiance aux institutions et éditeurs⁴² qui, depuis longtemps à ma connaissance, transcrivent : « o juste et be<noist> cœur », sans plus ample explication. Cependant, aucun de ces transpositeurs (qui peuvent se recopier les uns les autres) n'indique si la

³⁹ Il peut s'agir notamment de personnes habilitées à voir le boîtier (déjà chargé du cœur de chair) avant qu'il ne soit « enterré » dans le tombeau de Nantes ; on leur parle du cœur qui est là-dedans. Ces mêmes paroles ne sont pas censées s'adresser à des touristes simplement curieux, ou à de futurs maniaques d'histoire, d'archives ou de métrique.

⁴⁰ Article de foi du *Credo* romain, auquel sont conformes, à cette époque, des inscriptions tombales du genre : Untel « hic resurrectionem expectat » (attend ici la résurrection, celle de tous les morts de l'histoire humaine, pour subir le Jugement dernier).

⁴¹ Cette orientation est peut-être confirmée par la disposition du petit distique de couronne si l'orientation de celle-ci sur les photographies que j'en connais est imposée par la structure de l'objet.

⁴² Par exemple je m'étais d'abord fié aux transcriptions (dont j'avais connaissance) procurées par des institutions qualifiées ; mais elles comportaient par ailleurs diverses inexactitudes. F. Guilhermy, qui avait procuré en 1875 des transcriptions soigneuses dans ses *Inscriptions de la France du V^e siècle au XVIII^e*, tome 2, *Ancien diocèse de Paris*, p. 165-167, transcrit « BE..... CVEVR », et interprète sans fournir de justification : « benoist ».

seconde syllabe du mot altéré est réellement devinable sous la tache qui le couvre ; et, dans les divers manuscrits du récit contemporain de Pierre Choque, on lit : « begnin cœur ». Pourrait-il du moins s'agir de deux variantes du vers, l'une avec « benoist » dans le boîtier, l'autre avec « begnin » dans le récit ? Le sens des quatrains ne semble guère justifier la lecture « benoît ». La notion de *bénignité* (d'un cœur bienveillant, humain, doux), paraît pertinente dans le langage de l'époque, s'agissant de vertus qui justifient la couronne, alors que l'idée que le cœur est *béni* (sens étymologique de « benoist ») n'a pas cette valeur argumentative et que sa pertinence paraît moins évidente, puisque la bénédiction serait une chance ou une récompense plutôt qu'un mérite⁴³. Jusque à plus ample informé, c'est-à-dire aussi longtemps qu'on ne révélera pas les raisons ou les moyens qui permettraient de lire « benoist » sous la tache du boîtier, il paraît donc préférable de parier que ces paroles s'adressent en effet à un cœur « begnin »⁴⁴.

Les deux moitiés (distiques) de ce quatrain correspondent assez bien aux deux moitiés (petits vers) de la couronne extérieure. Le premier vers du distique de la couronne disait que le cœur est riche en vertus, le premier distique intérieur adressé au cœur développe ces vertus. Le second vers du distique de la couronne signifiait que ces vertus rendent le cœur *digne de* sa couronne terrestre, qui est la couronne royale représentée au-dessus de l'écrin, en rapport avec la « reine », « royale et souveraine » (sur cette terre), nommée dans le premier quatrain externe. Le second distique du quatrain intérieur ne dit plus que ce cœur est « dignement couronné » (en ce monde), mais qu'il est « digne de couronne céleste », – ce qui confirme la valeur relationnelle de « dignement » (d'une manière *digne de*) dans « dignement couronné ».

6. Hiatus « digne | entre » ?

Le demi-vers « cœur digne entre tous » n'admet un rythme de 6 qu'à condition de tenir compte de l'*e* de « digne » devant le mot « entre » pourtant jonctif (propice à l'élision) ; un tel hiatus serait impensable dans la poésie littéraire classique (ultérieure) où le traitement syllabique de chaque vers est rigoureusement codifié en une suite syllabée en continuité au moins fictivement. Il peut aujourd'hui choquer à première lecture un lecteur familier de poésie traditionnelle qui, lisant en « mode » classique, est d'abord incité par ce système syllaber en continuité « di-gn'en-tre-tous » ; mais alors il bute sur un hémistiche faux de rythme 5, avant de *relire* en renonçant à la continuité de programmation syllabique, pour avoir le bon rythme : « cœur-di-gn-en-tre-tous ». J'ai d'abord soupçonné ce vers de contenir une coquille⁴⁵, mais à cette époque encore, cette sorte d'hiatus n'était pas tout à fait exceptionnelle⁴⁶. Et en imaginant une diction détachée de « entre tous » (suggérée plus haut par des virgules), l'hiatus, finalement, peut paraître bienvenu en suggérant une insistance sur le caractère superlatif de ce mérite d'être couronné.

7. Adaptation des paroles à l'objet.

Voici une proposition, parmi bien d'autres non moins envisageables, de mise en page des paroles, permettant leur confrontation, sans renfort d'image, où les vers, les strophes et leur combinaison sont en partie rendus sensibles, mais sans la prétention de constituer *un* poème ou texte unique et univoquement linéarisé. Le graphisme, sinon la graphie, est modernisé ; l'uniformité des lettres capitales est rendue ici par l'uniformité (malheureusement ni élégante, ni solennelle) des lettres minuscules⁴⁷. Les indications ajoutées en italiques compensent (un peu) la perte de sens causée par la séparation, sur papier, des vers et de l'objet auxquels ils étaient étroitement appropriés.

⁴³ Consulté sur la lecture de ce mot, François Avril, me répond « Pour moi la lecture du mot qui vous interroge ne fait aucune difficulté, du moins d'un point de vue strictement paléographique: c'est bien l'adjectif "begnin" (= bénin) qu'il faut lire [...], comme l'avaient bien vu Merlet et Gombert dans leur publication de 1858. L'écriture est parfaitement formée et sans ambiguïté: on lit les lettres b, e, g, n, la dernière lettre étant un i surmonté d'un tilde indiquant l'élision du n final . / Je ne comprends pas comment les éditeurs plus récents ont pu aboutir à la lecture « benoist » (communication personnelle 25 mai 2018 ; cet expert me semble se fonder sur un manuscrit). Suivant Olivier Bettens également consulté sur ce point, « le mot "begnin" « correspond à une expression quasiment figée qui, au Moyen Âge, était fréquemment appliquée à la dame ("O *virge chaste, pure et munde*"...) ».

⁴⁴ L'éventuelle invention de la lecture « benoist cueur » doit être ancienne. Elle est en tout cas bien antérieure à 1831, date à laquelle un Labouisse-Rochefort qui n'a manifestement pas vu le boîtier cite en passant ce seul « distique » avec ce mot.

⁴⁵ Il était tout de même facile de faire une coquille en réalisant l'objet d'art. Ainsi il manque incontestablement une lettre dans la seconde occurrence du mot « mieux » dans le second quatrain externe (« MILVX » = « milux »). Or il était d'autant plus facile d'oublier un « o » vocatif initial du troisième vers du quatrain interne que cette lettre, en capitale romaine, ressemblait au « C » de *cueur* » comme en témoigne une reproduction de ces vers dans le manuscrit que j'ai consulté sur gallica. Dans au moins un des quatrains cités à l'occasion du voyage du transport solennel du corps d'Anne de Blois à Saint-Denis, dans la récit de la « pompe funebre », sur l'écrêteau de la ville d'Orléans, un « O » vocatif semble avoir été oublié à l'initiale vocative d'un quatrain (vers faux).

⁴⁶ Comme me le rappelle Jean-Louis Aroui (Université de Paris-10).

⁴⁷ La majuscule initiale du premier quatrain transpose la capitale (seule) agrandie correspondante.

<i>À l'intérieur du cœur</i>	
<i>plafond du boîtier :</i>	o cueur caste et pudique o juste et be<gnin> cueur cueur magnianime et franc de tout vice vainqueur
<i>fond du boîtier :</i>	cueur digne, entre tous, de couronne celeste ore est ton cler esprit hors de paine et moleste
<i>Autour de la couronne :</i>	
	cœur de vertus orné dignement couronné
<i>Devant et derrière le cœur:</i>	
en ce petit vaisseau de fin or pur et munde repose ung plus grand cueur que oncque dame eut au munde anne fut le nom d'elle en France deux fois roine duchesse des bretons royale et souveraine	ce cueur fut si treshault que de la terre aux cieulx sa vertu liberalle accroissoit mieulx et mie<u>lx mais dieu en areprins sa portion meilleure et ceste part terrestre en grand dueil nous demeure
<i>En exergue :</i>	
C M V XIII IX ^e ianvier	

8. Questions sur l'auteur et « valeur » ou fonction de ces vers.

On risque de se tromper d'objet si on évalue aujourd'hui ces paroles mises en vers comme un *poème* ou une collection de petits *poèmes* supposément dotés d'une fonction *poétique* au sens moderne de ces mots. Ils sont d'abord adaptés à une fonction funéraire et à un objet complexe : on a vu en les examinant qu'il y avait lieu de distinguer, sémantiquement et fonctionnellement, le bandeau de couronne, la zone centrale des deux faces extérieures, le bas des deux faces extérieures, enfin l'intérieur. Ces petits groupes de ces paroles (distique de couronne, paire de quatrains externe, quatrain interne) ne forment pas *un* texte ou *une* « épitaphe ». La seule unité est celle de l'objet total, incluant ses composants et symboles de diverses sortes, chacun adapté, par sa forme et par son sens, à une partie de l'objet et à ses ou son destinataire potentiel. Un minimum de concertation entre le compositeur des vers et le ou les orfèvres, ou avec le concepteur du projet, paraît donc très probable.

L'auteur des vers n'a pas été identifié. Il aurait été naturel, semble-t-il, qu'ils soient commandés, à André de la Vigne, poète secrétaire de la reine, présent à Blois où elle est morte dans cette période, et auteur de rondeaux et épitaphes composés à l'occasion des funérailles cette occasion et cités dans le manuscrit de « la pompe funebre » par Pierre Choque⁴⁸ ; ces derniers vers présentent plusieurs points communs avec ceux du boîtier funéraire sans tout de même que cela suffise à démontrer cette identification hypothétique, tout de même assez probable.

Tout en mentionnant cette suggestion⁴⁹, Claire de Lanlande (2014)⁵⁰ propose aussi « l'hypothèse de Germain de Brie, auteur des *Épitaphes de Anne de Bretagne* /.../ composées à la mort de la reine ». Sans exclure cette hypothèse, on peut la juger nettement moins probable. Germain de Brie, né vers 1590, était connu comme auteur de vers en latin ; on connaît ses *Diuersa Epitaphia Anne Britannæ Francorum reginæ ac Britannie ducis* (« épitaphes » littéraires d'Anne), dont la dernière « pro corde eius Nannetis sepulto » (pour son cœur enseveli à Nantes) dit : « At cor cur iacet hic : ut ad Anglica prelia fortes / Brittonas ex toto corde gerenda acuat » ; son cœur serait à Nantes pour encourager les Bretons dans leurs combats contre les Anglais⁵¹ ; d'une manière générale, ces épitaphes ne reflètent pas particulièrement les préoccupations de la couronne de France.

La rhétorique (simple semble-t-il) et la mise en vers de ces paroles « gravées » sur le tombeau du cœur d'Anne de Bretagne ne semblent pas être principalement justifiées par une fonction *poétique* quelconque au sens moderne de ce terme. Il ne semble pas s'agir essentiellement de *poème* ou de *poésie* par lesquels un artiste devrait se faire valoir en procurant un plaisir esthétique spécial à des lecteurs. L'objectif essentiel pouvait être que le ton et la forme (notamment en alexandrins dans leur valeur d'époque) conviennent à la solennité funéraire du boîtier tombeau réel du cœur royal (ce qu'il n'est plus).

⁴⁸ Comme l'envisageait déjà H. Guy (1910, I, p. 207-220) dans son *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle* (suivant Jacques Santrot (2017 : 219)).

⁴⁹ D'après une note que j'avais rédigée en 2007 sans connaître l'ouvrage de H. Guy.

⁵⁰ Dans « Les funérailles royales d'Anne de Bretagne à Nantes », p. 53-59 (chapitre publié dans *Le Cœur d'Anne de Bretagne*, recueil publié en 2014 par le Grand Patrimoine de Loire-Atlantique).

⁵¹ Voir La Garanderie (de), M., 1967, « Les épitaphes latines d'Anne de Bretagne par Germain de Brie », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Année 1967, 74-3, p. 377-396. Cet article donne un fac-similé des *Diuersa Epitaphia Annae Britannæ Francorum reginæ ac Britannie ducis a Germano Brixio eiusdem a secretis edita* (épitaphes latines d'Anne par Germain de Brie). En ligne <https://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1967_num_74_3_2418>.

Ces vers sans doute commandés en même temps que l'écrin à la cour de Blois participaient forcément, comme l'écrin couronné et les funérailles particulièrement solennelles, à la communication ou propagande du royaume de France, et non du duché de Bretagne ; d'où l'importance signalée plus haut de l'idée qu'Anne était « digne » de la couronne royale. À cet égard, comme la mort de la duchesse pouvait être, pour la couronne de France, une occasion de sceller définitivement l'annexion de la Bretagne, il serait intéressant d'interpréter avec précision la référence au duché dans les paroles et dans l'héraldique. Suivant les spécialistes (dont Jaques Santrot, 2017), seule la fleur de lys (française) est représentée sur la couronne de l'écrin (sans l'hermine bretonne) ; est-il certain que les fleurons alternant sur la couronne avec les fleurs de lys ne pouvaient pas évoquer l'hermine ? plus petits et d'un symbolisme atténué par stylisation, pouvaient-ils évoquer la relation de la France et de Bretagne ? Sur les images d'écus armoriés dans les manuscrits du récit des funérailles, le symbole du lys prédomine sur celui de l'hermine et par sa taille, et par sa position à droite (du point de vue du porteur de l'écu). La « France » seule est nommée sur l'écrin du cœur d'Anne, et, en ce qui concerne la Bretagne, celle-ci est seulement dite « duchesse des *bretons* » dans l'avant-dernière ligne du quatrain d'avertissement ; dans l'hémistiche conclusif de ce quatrain qui la dit « royale et souveraine », peut-elle être « souveraine » autrement que comme royale « reine » en France ?

* *

*